



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2024-2025



Service en ligne Orientation en 3^e Phase provisoire d'orientation

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes
pour l'accompagnement des familles

Sommaire

1. Siecle Orientation	5
1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire	5
1.2. Les étapes de la phase provisoire	8
1.3. Suivre la procédure	10
1.4. Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation	11
1.5. Suivre les choix d'orientation	12
1.6. Saisir les avis provisoires	14
1.7. Suivre la réception des avis	16
1.8. Affichage dans la fiche de dialogue	17
1.9. Recommandation	18
1.10. Documentation d'accompagnement	18
2. Service en ligne	20
2.1. Connexion au service en ligne Orientation	20
2.2. Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation	23
2.3. Les étapes pour l'orientation après la 3 ^e	25
2.4. Choisir son orientation	29
2.5. Choisir la 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	33
2.6. Choisir la 2 ^{de} professionnelle et la 1 ^{re} année de CAP ou de CAP agricole	35
2.7. Choisir plusieurs voies d'orientation	37
2.8. Valider les choix d'orientation	39
2.9. Voir et modifier les choix	40
2.10. Voir l'avis du conseil de classe	43
2.11. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie	46
2.12. Connexion de l'élève	47

1. Siecle Orientation

Gestion de la procédure d'orientation et du service en ligne

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2024-2025.

1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire

Compléter les adresses de courriel

Dans Siecle BEE, **compléter les adresses de courriel** de tous les représentants légaux de l'élève.

Fixer le découpage de l'année scolaire

Le découpage de l'année scolaire fixé en trimestre ou en semestre s'affiche dans la fiche de dialogue et dans le service en ligne Orientation.

The screenshot shows the 'Paramétriser - Repères temporels' section of the Siecle Orientation web application. The interface includes a top navigation bar with the 'SIECLE | ORIENTATION' logo and various utility icons. A left sidebar contains navigation options like 'Base élèves', 'Via étab.', 'Cahier textes', 'L.SI', 'Bourses', and 'Orientation'. The main content area features a title 'Paramétriser - Repères temporels' and a red-bordered information box stating: 'Le découpage de l'année scolaire de l'établissement est affiché (trimestre/semestre) dans le service en ligne Orientation et la fiche de dialogue. Les dates de retour des fiches de dialogue "papier" à l'établissement sont affichées sur les fiches de dialogue imprimées.' Below this, the 'Fixer les repères temporels' section is titled 'Découpage de l'année scolaire' and contains the instruction 'Sélectionnez le découpage de l'année scolaire dans votre établissement.' with two radio button options: 'Trimestre' (selected) and 'Semestre'. The 'Dates de retour des fiches de dialogue papier' section prompts the user to 'Indiquez les dates de retour souhaité (indication facultative)' and provides input fields for 'Intentions', 'Avis provisoires', 'Choix définitifs', and 'Réponses', each with a date selection dropdown (JJ / mm / aaaa).

Fixer la date de consolidation des demandes

La date de consolidation des demandes pour chaque division permet de programmer la fermeture de la saisie des choix d'orientation dans le service en ligne et d'ouvrir la saisie des avis provisoires du conseil de classe.

Les choix d'orientation peuvent être saisis dans le service en ligne jusqu'à 23h59 la veille du jour de la consolidation des demandes.

Paramétriser - Dates de consolidation des demandes

Pour chaque phase, la date de consolidation des demandes permet :

- de fermer la saisie des intentions / choix définitifs sur le service en ligne Orientation ;
- d'ouvrir la saisie des avis provisoires / propositions du conseil de classe sur SIECLE Orientation.

Cette date sera utilisée pour afficher la date limite de saisie des demandes sur le fil des évènements de Scolarité Services. La date de consolidation des demandes ne peut qu'être une date future : il est donc important de renseigner cette date le plus tôt possible pour chaque division.

Division	Date de consolidation des Intentions	Date de consolidation des choix définitifs	Action
3A	13/02/2025	A compléter	

Dès que la date de consolidation des demandes est fixée, la période pour faire la demande d'orientation s'affiche immédiatement dans le **Fil des évènements** de Scolarité Service.

Le premier jour pour choisir son orientation en ligne est celui du début de la phase provisoire de l'académie et le dernier jour est la veille de la date de consolidation des demandes jusqu'à 23h59.

Accueil Mes services Contact

Fil des évènements

10 - 12
SEPT. FEVR.

Orientation après la 3e

Au 2^e trimestre, indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation entre voie générale et technologique et voie professionnelle.

Choisir son orientation

Compléter les champs personnalisables des flyers dédiés

Les flyers sont mis à disposition sur l'intranet Pléiade, vous pouvez les compléter avec les **dates d'ouverture et de fermeture de chaque phase sur le service en ligne orientation et les dates des conseils de classe**, puis les diffuser aux familles.

Chaque phase est ouverte et fermée automatiquement sur le service en ligne Orientation selon le calendrier paramétré par le service académique d'information et d'orientation. Ce calendrier est visible par l'établissement dans le **Tableau de bord** de Siecle Orientation.

The screenshot shows the 'SIECLE ORIENTATION' interface. The top navigation bar includes 'Tableau de bord', 'Suivre la procédure', 'Phase provisoire', 'Phase définitive', 'Désaccord et appel', and 'Paramétrer'. The main content area is divided into several sections:

- Calendrier de l'orientation:** A table showing two phases: 'PHASE PROVISOIRE' (1^{er} semestre ou 2^e trimestre, Du 10/09/2024 au 28/03/2025) and 'PHASE DÉFINITIVE' (2^e semestre ou 3^e trimestre, Du 31/03/2025 au 04/07/2025).
- Suivi des saisies de 3^e:** Shows '31 Elèves de 3^e' and '0 Hors Procédure'.
- Intentions:** A bar chart showing '7 Intentions', '3 Intentions saisies en ligne', and '4 Intentions saisies en étab.'. Below it, a 'Répartition des demandes' chart shows 'Intentions: 22%' and a legend for 'Filles' and 'Garçons'.
- Avis provisoires:** Shows '0 Avis Provisoires' and a 'Répartition des réponses du conseil de classe' chart with a legend for 'Filles' and 'Garçons'.

The bottom of the page includes a menu, version information (SIECLE ORIENTATION | 24.4.0.0.8), accessibility status (Accessibilité : non conforme), and a 'BAS DE PAGE' button.

Ouvrir le service en ligne orientation dans Vie de l'Établissement

Le service en ligne Orientation doit être ouvert dans **Vie de l'Établissement** pour permettre l'affichage de la brique Orientation sur Scolarité Services.

The screenshot shows the 'SIECLE Vie de l'Établissement' interface. The top navigation bar includes 'Tableau de bord', 'Enseignements', 'Emploi du temps', 'Initialisation / Mise à jour', 'Commun', and 'Services en ligne'. The main content area is divided into several sections:

- Tableau de bord:** A dashboard with three cards: 'Etablissement synchronisé', 'L'emploi du temps a été publié le 23/08', and 'Cahier de Textes désactivé'.
- Suivi du remplacement de courte durée:** A section with a legend for 'Heures enseignées', 'Heures non remplacées', and 'Heures remplacées', and a text description: 'Ce graphique montre le suivi du remplacement de courte durée pour le mois courant. Le volume total d'heures prévues pour l'établissement pour ce mois est de 4364 heures.'.
- Services en ligne:** A list of services with status indicators and settings icons:
 - Affectation après la 3^e: OUVERT
 - Demande de bourse: FERMÉ
 - Demandes d'autorisation: OUVERT
 - Documents: OUVERT
 - Emploi du temps: OUVERT
 - Fiche de renseignements: OUVERT
 - Livret scolaire (CP - 3^e): OUVERT
 - Orientation: OUVERT (highlighted with a yellow box)
 - Paiement des factures: OUVERT

The bottom of the page includes a menu, version information (SIECLE VIE DE L'ÉTABLISSEMENT | 24.4.0.0.5), accessibility status (Accessibilité : non conforme), and a 'BAS DE PAGE' button.

Dès la fermeture du service Orientation dans Vie de l'Établissement, la brique Orientation n'est plus visible sur Scolarité Services.

Mes services

- Actualités
- Fiche de renseignements
- Mes documents
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- Emploi du temps

Message de l'établissement

La brique Orientation n'est plus affichée dans le menu dès la fermeture du service en ligne Orientation dans Vie de l'Établissement

Une question, besoin d'aide ? Assistance

1.2. Les étapes de la phase provisoire

Les étapes dans Siecle Orientation

> Suivre les choix d'orientation > saisir les avis provisoires > suivre la réception des avis.

SIECLE | ORIENTATION

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Niveau 1re | Paramétrer

Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Division: 3PMET MEF: Nom: Prénom:

Saisie globale des réponses RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS

Nom	Prénom	Division	Intentions	Avis provisoires	Accusé de réception	Action
[Image]	[Image]	3PMET	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	2de professionnelle * 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	[Image]	[Image]
[Image]	[Image]	3PMET	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	2de professionnelle * 1re année de CAP ou de CAP agricole	[Image]	[Image]

2 élément(s) trouvé(s)

MEN | SIECLE | ORIENTATION | 24-4.0.0.7 | Accessibilité : non conforme

Les étapes dans le service en ligne

> Choisir son orientation > voir l'avis du conseil de classe.

Mes services

Actualités

Orientation

Après la 3^e

De décembre à avril

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

Après le conseil de classe, consultez son avis sur les voies d'orientation choisies.

[Choisir son orientation](#) [Voir l'avis du conseil de classe](#)

PROCHAINEMENT

D'avril à mai

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

Fin avril, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation.

[Découvrir les formations](#) [Formuler ses demandes](#)

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse. En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement. Pour l'admission, seules les formations conformes à la décision d'orientation sont étudiées.

[Répondre à la proposition d'orientation](#)

PROCHAINEMENT



Fin juin

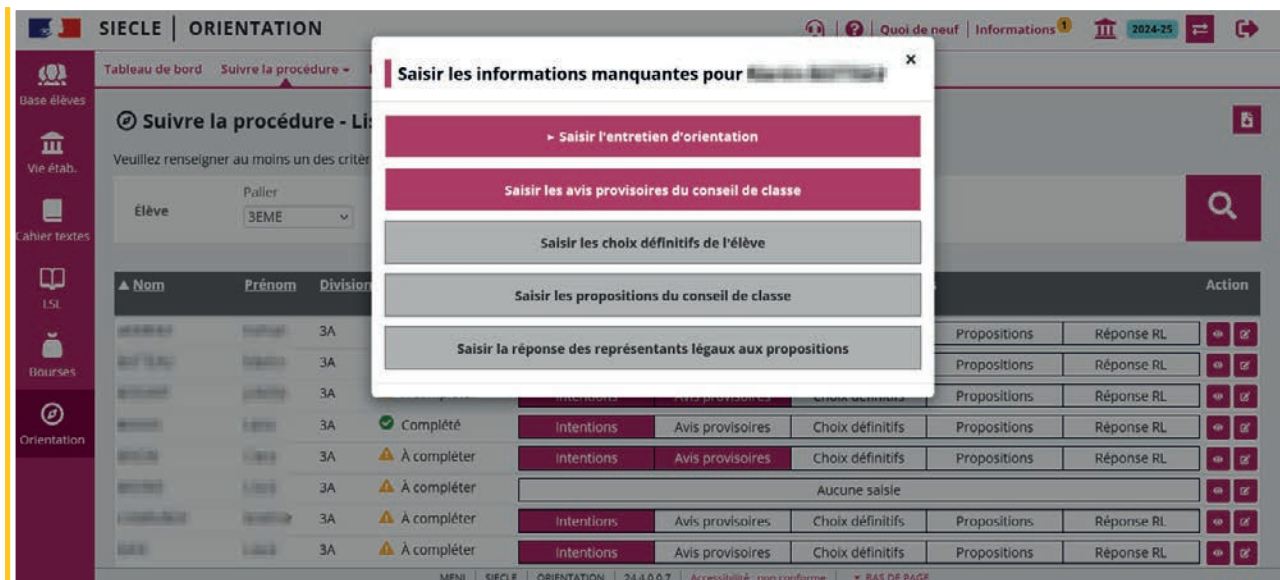
Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.


[Voir le résultat d'admission](#) [Inscrire](#)

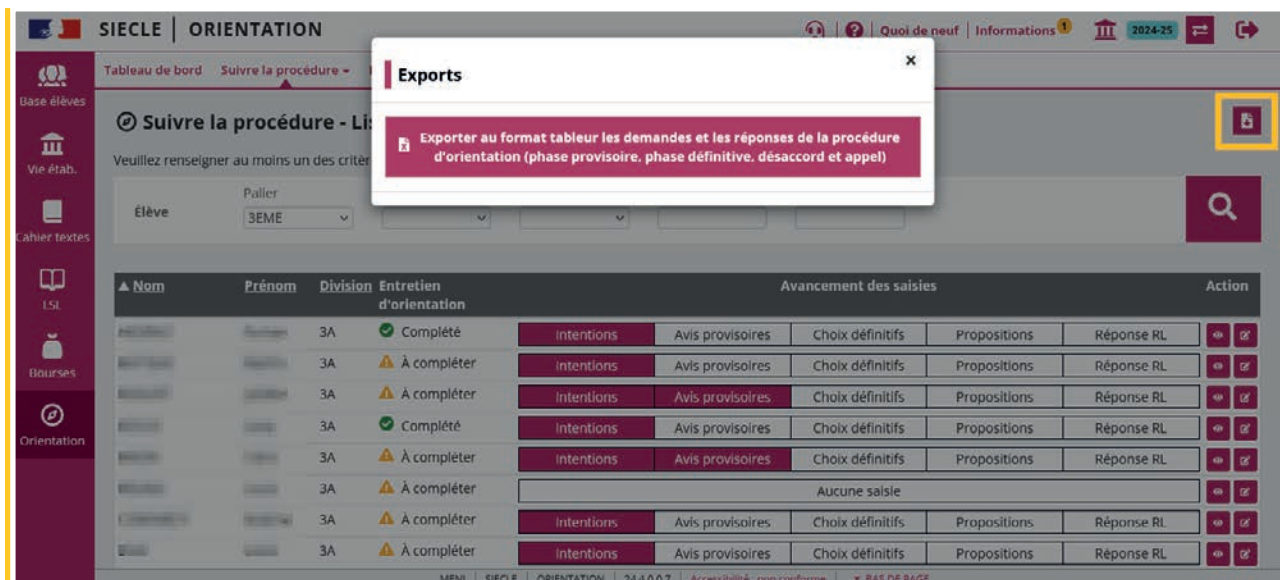
[Accéder au service Orientation](#)

1.3. Suivre la procédure

La page **Suivre la procédure-Liste des élèves** permet de suivre l'avancement des saisies et leurs détails dans la fiche élève , les modifier si besoin et compléter les informations manquantes  indiquées dans la pop-up.



L'export  au format tableur des demandes et des réponses au cours de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) permet de suivre le détail des saisies pour chaque élève.



1.4. Échanges entre le service en ligne et Siecle Orientation

Les choix d'orientation peuvent être saisis par le chef d'établissement dans Siecle Orientation et en parallèle dans le service en ligne Orientation par un représentant légal.

Les demandes saisies dans le service en ligne par les familles sont affichées dans Siecle Orientation après leur transfert dans la nuit suivant la saisie et écrasent celles saisies en établissement.

Les demandes saisies par le chef d'établissement ne sont visibles dans le service en ligne qu'à la consultation des avis du conseil de classe.

Quand cela est nécessaire, vous avez la possibilité de modifier les demandes saisies par les familles dans le service en ligne lors de la saisie des avis provisoires.

Un courriel est envoyé à chaque représentant légal les informant des modifications. L'adresse utilisée pour l'expédition des courriels est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siecle.

La saisie des choix d'orientation dans le service en ligne n'est plus possible à partir de la date de consolidation des demandes, le message « Les avis du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir » est affiché.

Le lendemain de la saisie des avis, le représentant légal peut les consulter.

Les repères des saisies



Choix d'orientation saisis par l'établissement dans Siecle Orientation.



Choix d'orientation saisis dans le service en ligne. Les nom et prénom du représentant légal ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée sont affichés dans l'écran de consultation des choix.



Choix d'orientation saisis dans le service en ligne modifiés par l'établissement dans Siecle Orientation.



Afficher la saisie SLO initiale des choix dans une pop up après leur modification par l'établissement dans Siecle Orientation.



Avis provisoires saisis.



Accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe **depuis le service en ligne.**

1.5. Suivre les choix d'orientation

Les choix d'orientation sont affichés avec l'origine de la saisie dans l'écran **Intentions**.

The screenshot shows the 'Phase provisoire - Intentions' screen. At the top, there is a navigation bar with 'Tableau de bord', 'Suivre la procédure', 'Phase provisoire', 'Phase définitive', 'Désaccord et appel', and 'Paramétrer'. Below this, a search bar is present with fields for 'Palier' (3EME), 'Division', 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. A table lists several student intentions. The table has columns: Nom, Prénom, Division, Origine, Intentions, Date de mise à jour TS, and Action. The 'Origine' column shows icons representing different sources of the choice.

Nom	Prénom	Division	Origine	Intentions	Date de mise à jour TS	Action
[redacted]	[redacted]	3A	[house icon]	2de générale et technologique ou 2de STHR	16/09/2024	[edit icon]
[redacted]	[redacted]	3A	[house icon]	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle	16/09/2024	[edit icon]
[redacted]	[redacted]	3A	[school icon]	2de professionnelle		[edit icon]
[redacted]	[redacted]	3A	[school icon]	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole		[edit icon]
[redacted]	[redacted]	3A	[school icon]	2de générale et technologique ou 2de STHR		[edit icon]
[redacted]	[redacted]	3A	[warning icon]	À compléter		[edit icon]

Affichage de l'origine de la saisie

L'origine de la saisie est détaillée dans l'écran de saisie des choix de l'élève.

Les choix d'orientation saisis par le chef d'établissement ne sont pas visibles par les familles avant l'envoi des avis provisoires du conseil de classe au service en ligne.

This screenshot shows a detailed view of the 'Origine de la saisie' section. It includes a search bar at the top and a table of intentions on the left. The main content area is titled 'Origine de la saisie' and shows a message: 'Saisie par l'établissement le 13/09/2024'. Below this, there is a section for 'Intention(s) des représentants légaux' which lists '2de professionnelle'. A button at the bottom right says 'RETOUR À LA LISTE DES INTENTIONS'.

Les choix d'orientation saisis dans le service en ligne sont indiqués avec le nom du représentant légal ayant fait la saisie et la date.

The screenshot displays the 'SIECLE | ORIENTATION' web application interface. The top navigation bar includes the logo, 'SIECLE | ORIENTATION', and utility icons for help, 'Quoi de neuf', 'Informations', the school year '2024-25', and a refresh button. A secondary navigation bar contains 'Tableau de bord', 'Suivre la procédure', 'Phase provisoire', 'Phase définitive', 'Désaccord et appel', 'Niveau 1re', and 'Paramétrer'. The main content area is titled 'Phase provisoire - Intentions' and prompts the user to 'Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous'. Below this is a search form with fields for 'Élève', 'Palier' (set to '3EME'), 'Division', 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. A table lists search results with columns for 'Nom', 'Prénom', 'Division', and 'Action', showing two entries for '3PMET'. The 'Origine de la saisie' section is highlighted with a yellow box, indicating 'Saisie SLO effectuée par [nom] le 12/09/2024'. The 'Intention(s) des représentants légaux' section lists options: '2de générale et technologique ou 2de STHR', '2de professionnelle', and '1re année de CAP ou de CAP agricole'. The footer shows 'MENJ | SIECLE | ORIENTATION | 24.4.0.0.6 | Accessibilité : non conforme' and a 'RETOUR À LA LISTE DES INTENTIONS' button.

1.6. Saisir les avis provisoires

Au moment du conseil de classe, les demandes affichées dans Siecle Orientation sont celles faites en établissement ou les demandes saisies dans le service en ligne dans ce cas elles remplacent les demandes déjà saisies en établissement si elles existent. L'établissement peut alors saisir l'avis du conseil de classe et si la famille l'a demandé modifier sa demande.

Les avis provisoires, les recommandations et les motivations du conseil de classe sont **consultables dans le service en ligne le lendemain** (transfert dans la nuit suivant la saisie).

The screenshot shows the 'SIECLE | ORIENTATION' web application. The top navigation bar includes 'Tableau de bord', 'Suivre la procédure', 'Phase provisoire', 'Phase définitive', 'Désaccord et appel', 'Niveau 1re', and 'Paramétrer'. The main header is 'Phase provisoire - Avis provisoires'. Below this, a search bar prompts the user to 'Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous' with fields for 'Élève', 'Division' (set to '3PMET'), 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. A table lists two entries with columns for 'Nom', 'Prénom', 'Division', and 'Action'. The main content area is divided into sections: 'Intentions' (with a dropdown for '2de professionnelle' set to 'Favorable'), 'Recommandations' (with a dropdown for '1re année de CAP ou de CAP agricole' set to 'Réservé'), and 'Motivations du conseil de classe'. At the bottom, there are buttons for 'VALIDER', 'ANNULER', and 'RETOUR À LA LISTE DES AVIS'. A status message at the bottom left indicates '2 élément(s) trouvé(s)'.

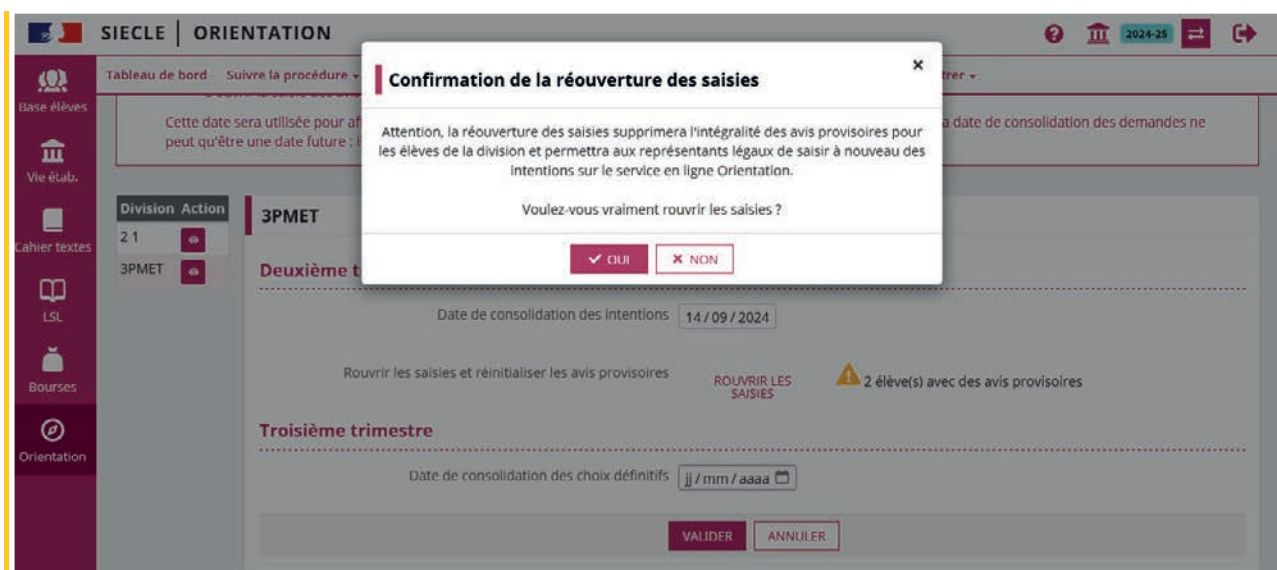
Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les avis alors que ceux-ci n'ont pas encore été envoyés au service en ligne Orientation, le message suivant est affiché «**Les avis du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir**».



Les familles peuvent voir l'avis du conseil de classe et accuser réception, que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.

A partir de la date de consolidation des demandes les avis peuvent être saisis pour les élèves de la division et les représentants légaux ne peuvent plus choisir l'orientation en ligne.

La date de consolidation des demandes peut être modifiée pour rouvrir les saisies dans le service en ligne. Si des avis provisoires sont saisis cette action entraîne leur suppression.



La réouverture des saisies n'est pas possible si des familles ont accusé réception des avis provisoires, la modification de la date est désactivée.

Paramétriser - Dates de consolidation des demandes

Pour chaque phase, la date de consolidation des demandes permet :

- de fermer la saisie des intentions / choix définitifs sur le service en ligne Orientation ;
- d'ouvrir la saisie des avis provisoires / propositions du conseil de classe sur SIECLE Orientation.

Cette date sera utilisée pour afficher la date limite de saisie des demandes sur le fil des évènements de Scolarité Services. La date de consolidation des demandes ne peut qu'être une date future : il est donc important de renseigner cette date le plus tôt possible pour chaque division.

Division Action

21 3PMET

Deuxième trimestre

Date de consolidation des intentions 14 / 09 / 2024

Rouvrir les saisies et réinitialiser les avis provisoires IMPOSSIBLE DE ROUVRIRE LES SAISIES car des accusés de réception sont présents

Troisième trimestre

MENU | SIECLE | ORIENTATION | 24.4.0.0.7 | Accessibilité : non conforme

1.7. Suivre la réception des avis

L'accusé de réception donné dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie.

Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous :

Élève Division MEF Nom Prénom

3PMET

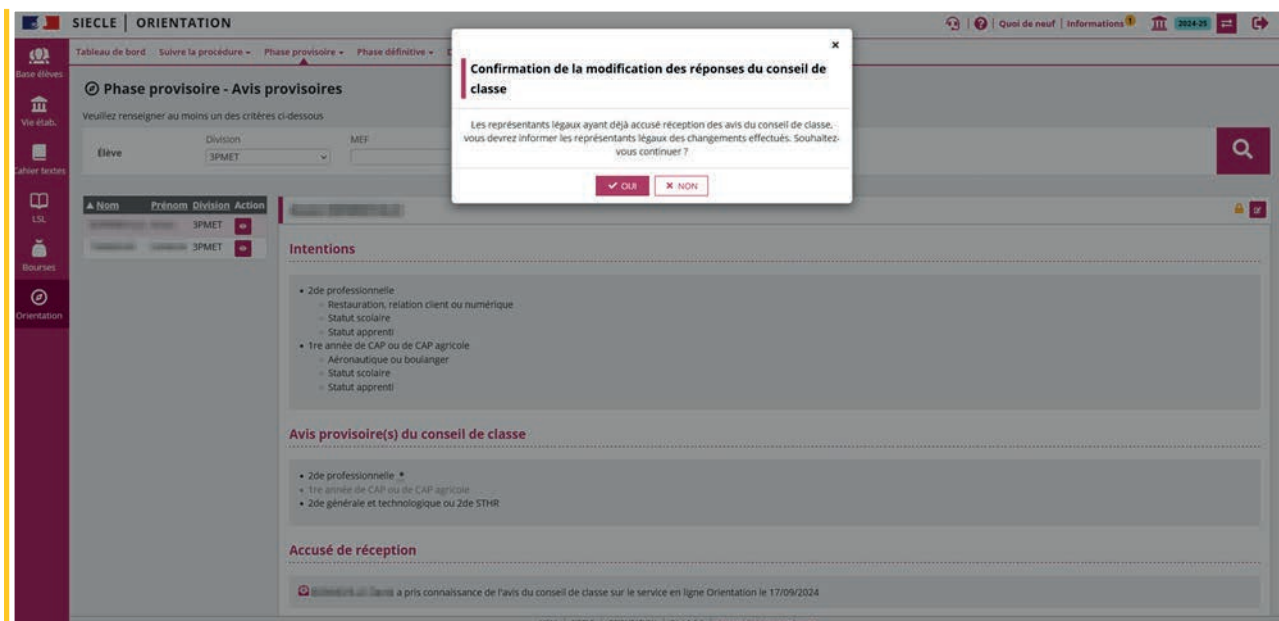
Saisie globale des réponses RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS

Nom	Prénom	Division	Intentions	Avis provisoires	Accusé de réception	Action
...	...	3PMET	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	2de professionnelle * 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	Accusé de réception	Action
...	...	3PMET	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	2de professionnelle * 1re année de CAP ou de CAP agricole	Accusé de réception	Action

2 élément(s) trouvé(s)

MENU | SIECLE | ORIENTATION | 24.4.0.0.8 | Accessibilité : non conforme

Le représentant légal ne peut accuser qu'une seule fois réception de l'avis du conseil de classe sur le service en ligne Orientation. Si vous le modifiez après qu'il a accusé réception, vous devrez l'informer des changements effectués.



Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.



1.8. Affichage dans la fiche de dialogue

Les données saisies dans le service en ligne sont enregistrées dans la fiche de dialogue suite à la saisie des avis. Les nom et prénom du représentant légal ayant fait la saisie sont mentionnés ainsi que la date de la saisie.

Demande saisie dans le service en ligne

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation	
Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :	
Le passage en :	
<i>classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)</i>	
<input type="checkbox"/>	2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 ^{de} professionnelle
<input checked="" type="checkbox"/>	sous statut scolaire
<input checked="" type="checkbox"/>	sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Restauration, relation client ou numérique	
2 <input checked="" type="checkbox"/>	1 ^{re} année de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) ou 1 ^{re} année de CAPa (Certificat d'aptitude professionnelle agricole)
<input checked="" type="checkbox"/>	sous statut scolaire
<input checked="" type="checkbox"/>	sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger	
À le	
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) : Demande(s) effectuée(s) par le 12/09/2024 via le service en ligne	
À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....	

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE		
<i>Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux</i>		
Le passage en :		
• 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réserve
• 2 ^{de} professionnelle Spécialité ou famille de métiers conseillée :	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réserve
• 1 ^{re} année de CAP ou CAPa Spécialité conseillée :	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable <input checked="" type="checkbox"/> Réserve
Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :		
2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} : Spécialité :		
Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :		
<i>Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^e semestre.</i>		

Accusé réception donné dans le service en ligne

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION
J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
A le
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) : Accusé de réception donné par le 17/09/2024 via le service en ligne
À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

1.9. Recommandation

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans la situation suivante :

- modification des avis du conseil de classe alors que les représentants ont déjà accusé réception sur le service en ligne Orientation.

1.10. Documentation d'accompagnement

- Flyers à destination des familles.
- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase provisoire.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation en cliquant sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran.
- Diaporama de présentation du service en ligne Orientation « Comment demander sa voie d'orientation après la 3^e ».

Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne Orientation à chaque étape.

The screenshot shows the 'Assistance en ligne' page. At the top, there is a blue header with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a speech bubble icon. Below the header, the page is divided into two columns. The left column contains the logo of the 'MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE' and the motto 'Liberté Équité Pluralisme'. The right column contains the text 'Ce service est réalisé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.' followed by several links: 'Education.gouv.fr', 'Franceconnect.gouv.fr', 'Info.gouv.fr', 'Service-public.fr', and 'Eduscol.education.fr'. Below this, there are links for 'Accessibilité : partiellement conforme', 'Mentions légales', and 'Mentions Informatives'. At the bottom of this section, it says '© Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse | version 24.4.0.031'.

The main content area is titled 'Scolarité Services Assistance démarches en ligne'. Below the title, there is a message: 'Merci de vérifier que votre problème ne figure pas dans les rubriques ci-dessous :'. A list of categories is shown, each with a plus sign to expand it. The 'L'orientation' category is highlighted with a blue background and a minus sign, indicating it is expanded. The expanded view for 'L'orientation' contains the following text: '• Pour les questions sur les formations envisagées, prenez contact avec le professeur principal de votre enfant. • Si l'avis du conseil de classe n'est pas disponible alors que le conseil de classe a déjà eu lieu, prenez contact avec l'établissement de votre enfant. • Vous pouvez également lire des explications détaillées sur l'orientation [après la 1e](#) et après la [2nde générale et technologique](#).' Below the list, there are two buttons: 'Je n'ai pas trouvé la solution à mon problème' and 'J'ai trouvé la solution à mon problème'.

At the bottom of the page, there are links for 'fonction-publique.gouv.fr' and 'numerique.gouv.fr', and a footer with 'Contactez-nous', 'Accessibilité : partielle', 'Mentions légales', and 'Plan du site'.

2. Service en ligne

Les étapes de la demande d'orientation

Ce chapitre présente le déroulement de la demande d'orientation en ligne et de l'accusé de réception des avis du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase provisoire de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

2.1. Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix d'orientation et d'accuser réception** de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil




Responsable d'élève




Élève

Connexion avec un compte ÉduConnect ou FranceConnect

 **ÉduConnect** ← [Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)


Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Accès des représentants légaux aux services en ligne

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte ÉduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.



Afficher les alertes de mon compte à chaque connexion  **Activé**

[Accéder à mes services](#)

Actions à effectuer sur votre compte

Merci de mettre à jour les informations suivantes.

- [Rattacher des élèves](#)
- [Vérifier l'adresse mail](#)

Ne plus afficher ces alertes à chaque connexion

[Je souhaite les réaliser plus tard](#)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

écoles et des établissements
ance.gouv.fr 

Accès de l'élève aux services en ligne

Accueil

Mes services

Des services en ligne pour les élèves...

Dans le menu [Mes services](#), tu as accès au :

- Livret scolaire du CP à la 3e pour :
- voir tes différents bilans (bulletins, bilans de cycle) renseignés par les professeurs que tu as eus depuis le CP ;
- retrouver toutes les attestations de sécurité routière (dont l'ASSR 1 et 2 passées en 5e et 3e), du savoir nager et la certification numérique PIX (si tu es en 3e).

Tu peux télécharger tous ces documents. *Conserve-les, ils peuvent te servir plus tard...*

- Livret scolaire du lycée en 1re et terminale pour :
- consulter tes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation de tes compétences, l'appréciation annuelle de tes professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
- vérifier le contenu de ton livret scolaire avant sa transmission au jury du baccalauréat ;
- télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Retrouve ces services dans le menu [Mes services](#).

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

2.2. Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par le service académique d'information et d'orientation via le paramétrage de la phase provisoire et définitive dans Siecle Orientation. **Ces dates servent à ouvrir et fermer automatiquement les phases sur le service en ligne Orientation.**

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif.

Mes services

Actualités

Demande de bourse

Orientation

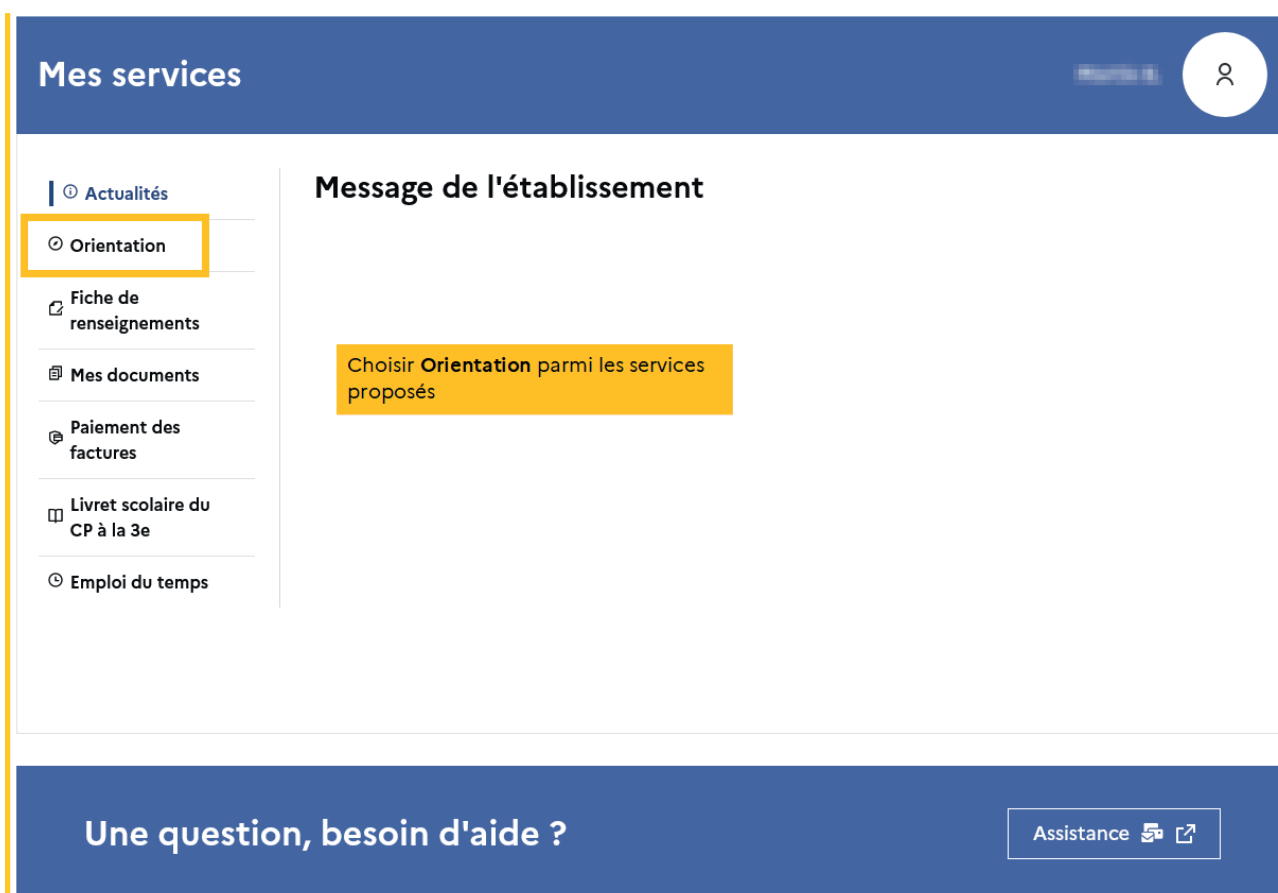
Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

- le message suivant s'affiche :



Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif.



2.3. Les étapes pour l'orientation après la 3^e

Le calendrier permet de voir toutes les étapes au fil de l'année pour préparer l'orientation après la 3^e. Le bouton activé correspond à l'étape en cours.

Mes services

Actualités

Orientation

Après la 3^e

De décembre à avril

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

Après le conseil de classe, consultez son avis sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation Voir l'avis du conseil de classe

PROCHAINEMENT

D'avril à mai

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

Fin avril, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation.

Découvrir les formations Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse. En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement. Pour l'admission, seules les formations conformes à la décision d'orientation sont étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

Fin juin

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission Inscrire

[Accéder au service Orientation](#)

Les étapes

Les boutons sont activés selon l'étape en cours et permettent d'accéder aux écrans de saisie du service en ligne pour l'action à faire.

Les dates* précises seront affichées à la suite de la publication du calendrier 2025 des procédures d'orientation et d'affectation.

Après la 3^e

De décembre à avril

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

Après le conseil de classe, consultez son avis sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation

Voir l'avis du conseil de classe

Choisir son orientation

- De début décembre jusqu'à la date de consolidation des demandes d'orientation fixée par le chef d'établissement.
- Saisie des **choix d'orientation dans le service en ligne**.

Voir l'avis du conseil de classe

- A partir du lendemain de la saisie des avis jusqu'à fin avril.
- **Voir les avis et accuser réception** dans le service en ligne.

D'avril à mai

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

Fin avril, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

Découvrir les formations

- A partir de l'ouverture* de la consultation des offres de formation possibles après le collège.
- Accès à la page de **consultation des offres de formations des établissements**.

D'avril à mai

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

Fin avril, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- voie générale et technologique ;
- voie professionnelle.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation.

[Découvrir les formations](#)

[Formuler ses demandes](#)

Formuler ses demandes

- A partir de fin avril* jusqu'à fin mai*.
- Formuler ses **voeux d'affectation** en ligne.

Nouveau : pour simplifier le parcours usager **une** démarche unique **sera proposée aux familles pour formuler les demandes d'orientation et les demandes d'affectation**.

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

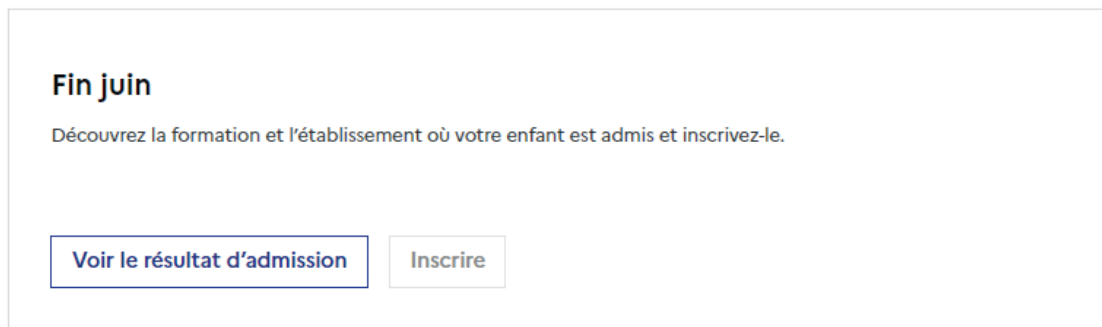
En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les formations conformes à la décision d'orientation sont étudiées.

[Répondre à la proposition d'orientation](#)

Répondre à la proposition d'orientation

- Le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe.
- **Répondre aux propositions** d'orientation du conseil de classe dans le service en ligne.

A screenshot of a web interface. On the left, there is a vertical bar with a yellow segment at the top and a blue segment below, ending in a blue circle. The main content area is a white box with a thin border. Inside, the text 'Fin juin' is in bold. Below it, a smaller line of text reads 'Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.' At the bottom of the box, there are two buttons: 'Voir le résultat d'admission' (highlighted with a blue border) and 'Inscrire' (highlighted with a green border).

Voir le résultat d'admission

- Le jour* de la publication des résultats d'affectation.
- Accéder aux **résultats d'affectation** en ligne pour l'élève.

Inscrire

- Après avoir consulté les résultats d'admission.
- Inscrire en ligne son enfant dans l'établissement où il est admis.

2.4. Choisir son orientation

Sur la page d'accueil, une présentation de l'étape en cours permet aux parents de se repérer dans la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Les repères temporels dépendent du découpage scolaire paramétré dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre).

Mes services

Actualités

Orientation

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.



Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les choix d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif de fin d'année.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » .

Choisir son orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Ajouter un choix

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 choix ;
- il peut saisir jusqu'à 3 choix (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les choix doivent être validés afin qu'ils soient pris en compte ;
- les choix peuvent être modifiés jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton **+Ajouter un choix** ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois choix. Quand les choix sont validés, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Mes services

Actualités

Orientation

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix

Retour aux informations

Valider les choix

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques




La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.

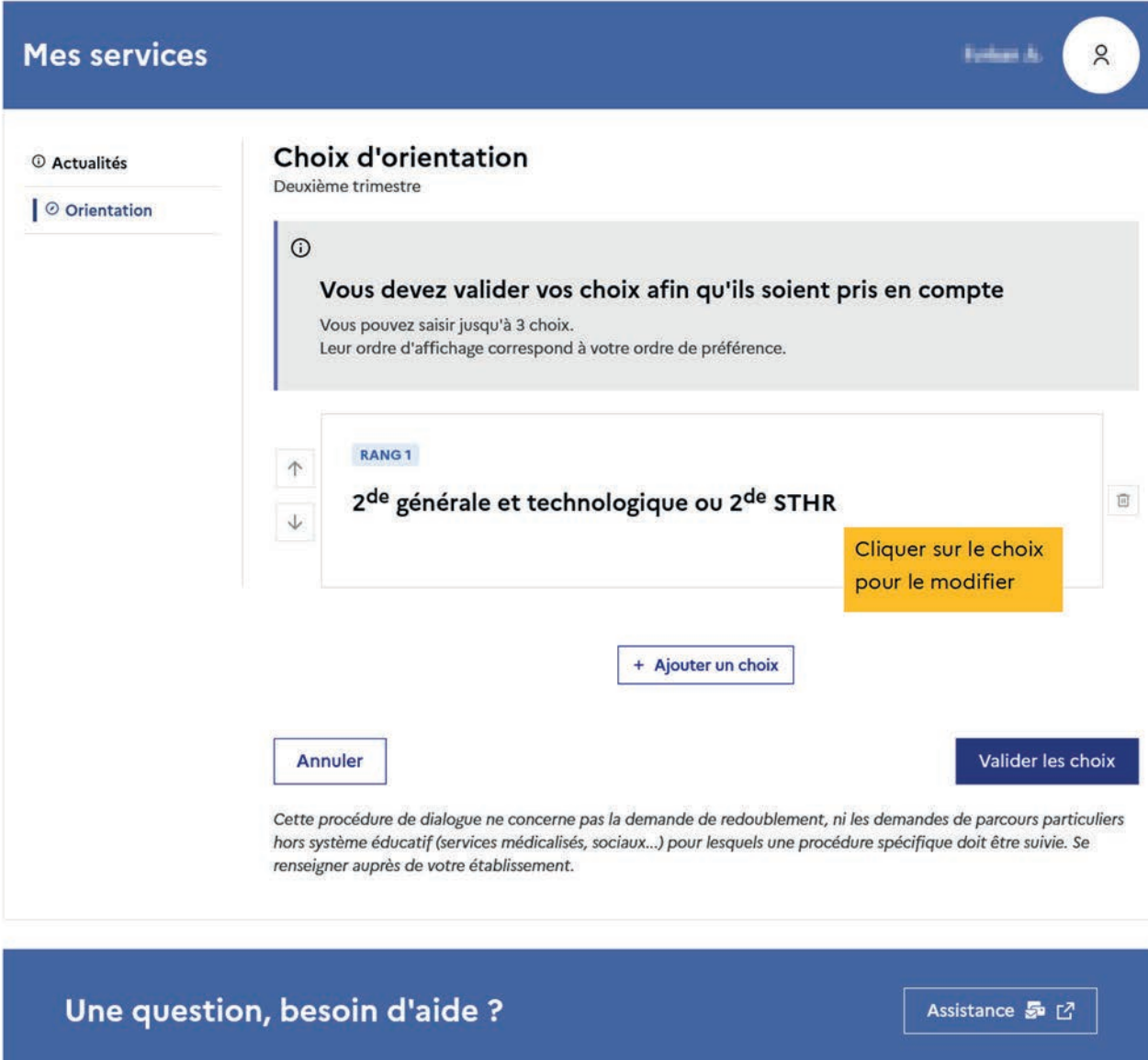
The screenshot shows a web application interface for orientation. A modal window titled "Choix d'orientation" is displayed over a background page. The modal has a "Fermer" button in the top right corner. Below the title, it says "→ Rang 1" and "Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires." Below this is a highlighted instruction: "Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)". There are three radio button options:

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

At the bottom right of the modal are two buttons: "Annuler" and "Valider".

Modifier un choix

Les boutons   permettent de reclasser le choix, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux choix.



Mes services

Choix d'orientation
Deuxième trimestre

Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte
Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Cliquer sur le choix pour le modifier

+ Ajouter un choix

Annuler Valider les choix

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

Le bouton  supprime tous les choix et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les choix ont été validés, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

2.5. Choisir la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

The screenshot shows a web application interface for orientation. On the left, there is a sidebar with two menu items: 'Actualités' and 'Orientation', with 'Orientation' being the active one. The main content area is titled 'Choix d'orientation'. At the top right of this area is a 'Fermer' button with a close icon. Below the title, there is a section labeled '→ Rang 1' containing a grey box with the text 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, a heading reads 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)'. There are three radio button options: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2^{de} professionnelle', and '1^{re} année de CAP ou de CAP agricole'. The first option is selected. At the bottom right, there are two buttons: 'Annuler' and 'Valider', with the 'Valider' button highlighted by a yellow border. A yellow callout box on the right side of the form contains the text: 'Il n'y a pas d'autres informations à indiquer pour la sélection 2^{de} GT ou 2^{de} STHR'.

Après la validation de la sélection de la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, le récapitulatif est affiché, il est possible de valider le choix et terminer la saisie ou d'ajouter un choix pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection.

Mes services

Actualités

Orientation

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

+ Ajouter un choix

Annuler

Valider les choix

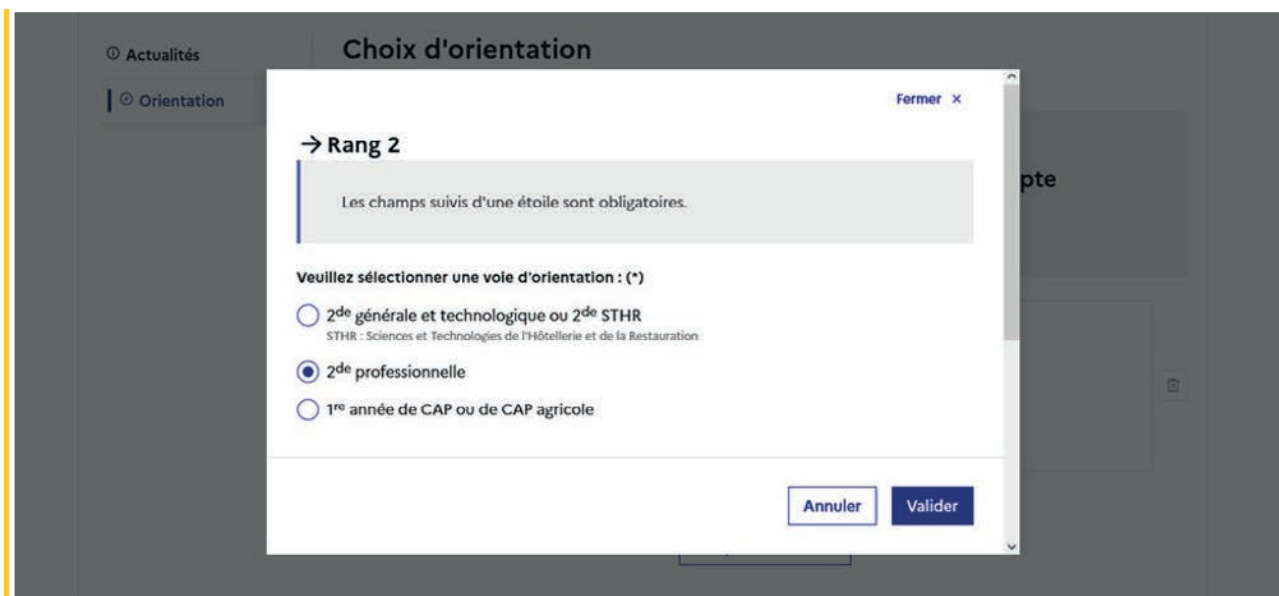
Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

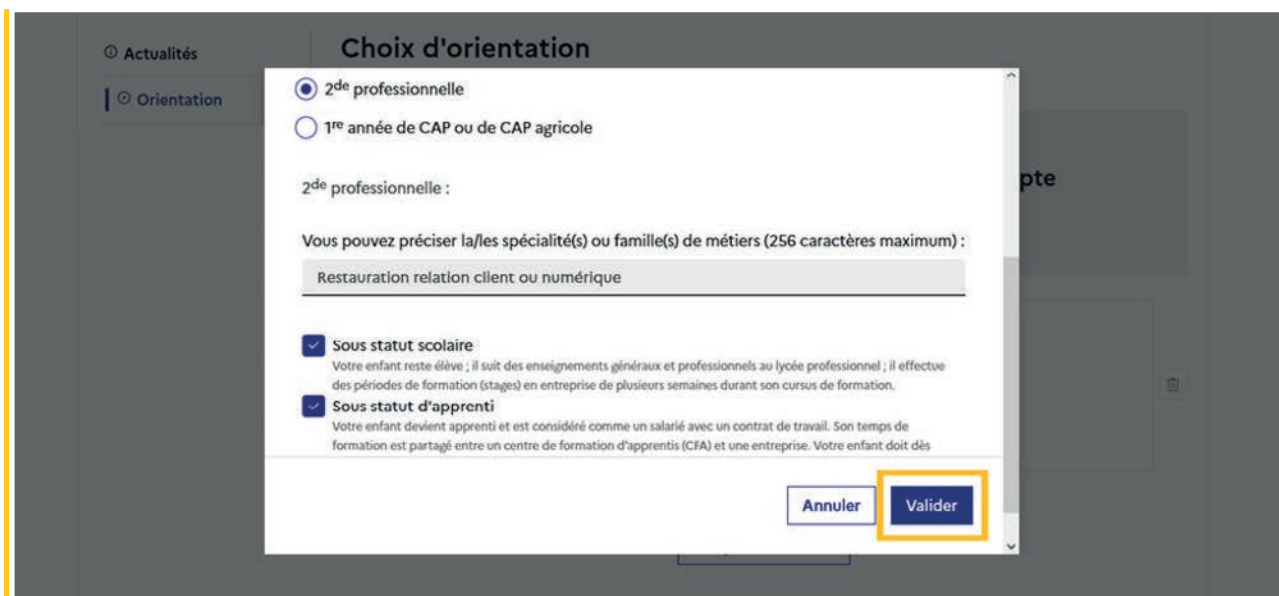
2.6. Choisir la 2^{de} professionnelle et la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.



The screenshot shows a web interface with a sidebar containing 'Actualités' and 'Orientation'. The main content area is titled 'Choix d'orientation' and features a 'Fermer x' button in the top right corner. Below the title, there is a section labeled '→ Rang 2' with a grey box containing the text 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, a prompt reads 'Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)'. Three radio button options are listed: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2^{de} professionnelle' (which is selected), and '1^{re} année de CAP ou de CAP agricole'. At the bottom of the dialog are 'Annuler' and 'Valider' buttons.

Le statut envisagé peut être indiqué, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.



This screenshot shows the same 'Choix d'orientation' dialog box, but with the '2^{de} professionnelle' option selected. Below the radio buttons, there is a section for '2^{de} professionnelle :'. A text prompt asks 'Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :'. A text input field contains the text 'Restauration relation client ou numérique'. Below this, there are two checked checkboxes: 'Sous statut scolaire' (with a sub-note: 'Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.') and 'Sous statut d'apprenti' (with a sub-note: 'Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès'). The 'Valider' button is highlighted with a yellow border.

La sélection doit être validée pour poursuivre à l'étape suivante.

Les informations complémentaires indiquées sont affichées dans le récapitulatif des demandes.

Mes services

Actualités

Orientation

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte
Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

RANG 2
2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Restauration relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

+ Ajouter un choix

Annuler Valider les choix

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? Assistance

2.7. Choisir plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois.

The screenshot shows a web interface with a sidebar on the left containing menu items: 'renseignements', 'Mes documents', 'Paieement des factures', 'Livret scolaire du CP à la 3e', and 'Emploi du temps'. The main content area has a header that reads 'Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' Below this is a modal dialog titled '→ Rang 3' with a 'Fermer x' button in the top right. The dialog contains a grey box with the text 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this is a red heading 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)' followed by three radio button options: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2^{de} professionnelle', and '1^{re} année de CAP ou de CAP agricole'. A yellow warning box at the bottom of the options contains a red icon and the text 'Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.' At the bottom of the dialog are 'Annuler' and 'Valider' buttons. Below the dialog, a '+ Ajouter un choix' button is visible.

La saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation.

This screenshot is similar to the previous one, showing the same web interface and modal dialog '→ Rang 3'. However, the selection in the dialog has changed: the radio button for '2^{de} professionnelle' is now selected, and the yellow warning box is no longer present. The 'Annuler' and 'Valider' buttons remain at the bottom of the dialog, and the '+ Ajouter un choix' button is still visible below it.

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) (256 caractères maximum) :

Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès

Annuler Valider

+ Ajouter un choix

2.8. Valider les choix d'orientation

Le récapitulatif des choix d'orientation doit être validé pour être enregistré et envoyé dans Siecle Orientation.

Mes services

Actualités

Orientation

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

RANG 2

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Restauration relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

RANG 3

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Annuler

Valider les choix

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance



Si le représentant légal ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation. Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs choix d'orientation.

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des choix d'orientation :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des choix saisis à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les choix saisis jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

2.9. Voir et modifier les choix

Seul le représentant ayant saisi les choix peut apporter des modifications. Les choix validés sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

Mes services

Actualités

Orientation

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.



Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les choix d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif de fin d'année.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » .

Voir les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Le bouton **Modifier les choix** permet d'activer la modification. Les choix peuvent être reclassés, supprimés ou modifiés jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.

La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

Un courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

The screenshot shows a web interface for 'Mes services' (My services). The main header is blue with the text 'Mes services' and a user profile icon. A left sidebar contains two menu items: 'Actualités' (News) and 'Orientation' (Orientation), with 'Orientation' being the active selection. The main content area is titled 'Choix d'orientation' (Orientation choices) for the 'Deuxième trimestre' (Second trimester). A grey information box states: 'Vos choix d'orientation ont bien été validés' (Your orientation choices have been validated). Below this, a quote says: 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. Two choice options are listed: 'RANG 1' (RANK 1) '2^{de} professionnelle' (2nd professional) with speciality 'Restauration, relation client ou numérique' and status 'apprenti, scolaire'; and 'RANG 2' (RANK 2) '1^{re} année de CAP ou de CAP agricole' (1st year of CAP or agricultural CAP) with speciality 'Aéronautique ou boulanger' and status 'apprenti'. At the bottom of the choices section, there are two buttons: 'Retour aux informations' (Return to information) and 'Modifier les choix' (Modify choices), the latter being highlighted with a yellow border. A disclaimer text follows: 'Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.' At the bottom right, there is a button 'Je donne mon avis' (I give my opinion) and the 'SERVICES PUBLICS' logo. The footer is blue with the text 'Une question, besoin d'aide ?' (A question, need help?) and an 'Assistance' button with a help icon.

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 12/09/2024 à 08:39, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) choix d'orientation a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève [REDACTED]

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1re année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 12/09/2024 à 08:39 par M. [REDACTED], nous vous informons par ce message que le(les) choix d'orientation a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève [REDACTED].

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Restauration, relation client ou numérique
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1re année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger
Sous statut d'apprenti
Sous statut scolaire

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

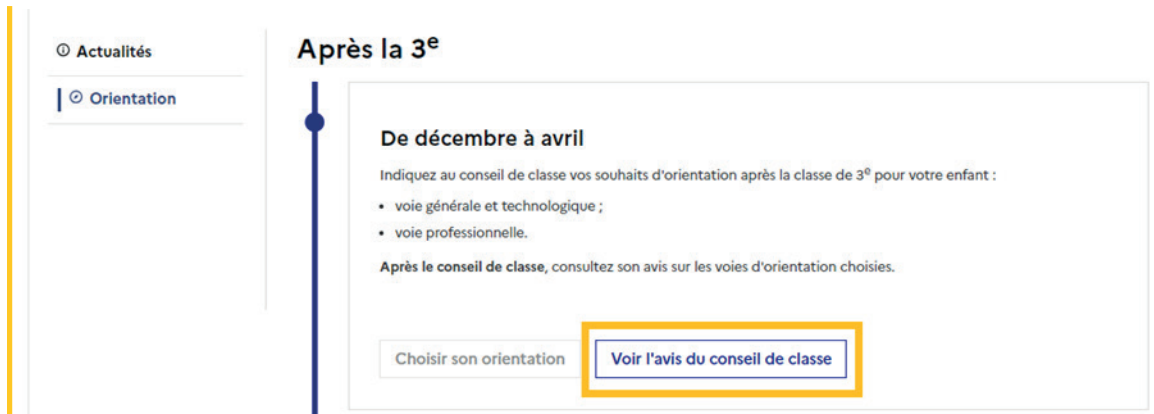
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les choix et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

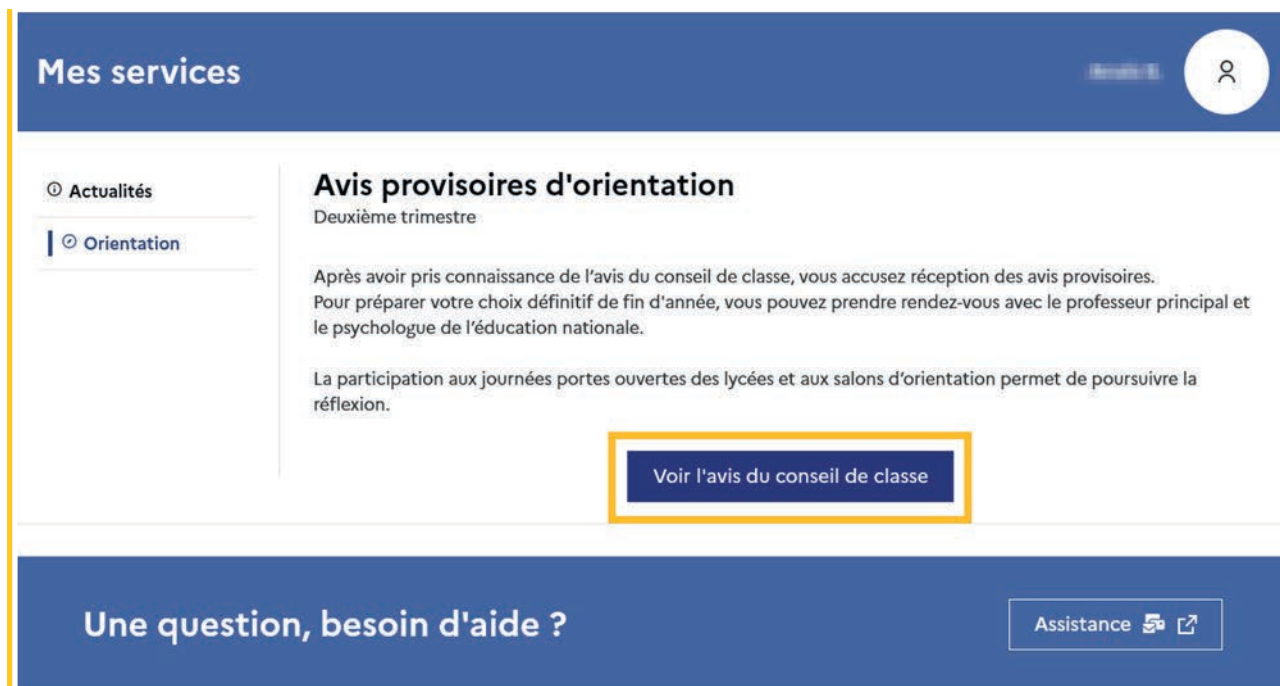
2.10. Voir l'avis du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut les consulter.



Comme pour l'étape de saisie des choix, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.



L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape.



Actualités

Orientation

Avis provisoires d'orientation

Deuxième trimestre



Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.

Réponse du conseil de classe aux demandes des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Restauration, relation client ou numérique

Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis réservé

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Retour des représentants légaux sur l'orientation

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

Valider

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci. Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

Mes services

17/09/24



Actualités

Orientation

Avis provisoires d'orientation

Deuxième trimestre

✓ Votre saisie a bien été enregistrée.



Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.

Réponse du conseil de classe aux demandes des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Restauration, relation client ou numérique

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis réservé

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger

Sous statut scolaire.

Sous statut d'apprenti.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Retour des représentants légaux sur l'orientation

M. [Nom] a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 17/09/24 à 12:36.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

2.11. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des choix d'orientation

Mes services Mes enfants

Actualités

Orientation

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

i La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Restauration relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

[Retour aux informations](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

2.12. Connexion de l'élève

Écran de consultation des choix d'orientation

Mes services

Orientation

Livret scolaire du CP à la 3e

Emploi du temps

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Restauration relation client ou numérique
Statut : apprenti, scolaire

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

[Retour aux informations](#)

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

